



Les engagements environnementaux de EUR'OHM

- **Prendre en compte l'environnement dans le management des sites industriels**

Sur la totalité de nos sites, nous nous efforçons en permanence de réduire la consommation d'énergie, d'eau, d'emballages....

- **S'engager à réduire les sur emballage et sachets plastique dans nos produits :**

EUR'OHM s'engage à apporter des solutions d'emballage moins polluantes et à réduire la présence de sachets plastique dans ses emballages.

- **Agir en transparence vis-à-vis de nos clients**

EUR'OHM s'engage à fournir à ses clients toutes les informations pertinentes (composition, consommation, fin de vie...) dans des fiches environnement produit, dont les données sont vérifiées par un laboratoire indépendant.



Produit de référence

Unité fonctionnelle :

Boîte d'appareillage permettant le montage d'appareillage électrique domestique ou analogue à vis ou à griffe pour cloison sèche pendant 20 ans avec un degré de protection contre les chocs mécaniques (IK04) et la pénétration de corps solides et liquides (IP20), tout en assurant la protection des personnes contre le contact direct avec les éléments actifs sous tension après installation de l'appareillage. Conforme à la norme NF EN 60670-1

Fiche technique du produit de référence :

(Photo non contractuelle)



Boîte d'appareillage 1 poste

Produits de la gamme :



Caractéristiques :

- Boîte d'appareillage 1 poste
- Profondeur 50mm, diamètre 67mm
- Référence : 52013



Produits concernés

Les données environnementales du Produit de Référence sont représentatives des données environnementales des références suivantes, en utilisant les facteurs d'extrapolation suivants :

Référence(s)	Désignation	Facteur multiplicatif
52011, 94347101	Boîte d'appareillage 1 poste, profondeur 40mm	0.85
52012	Boîte d'appareillage, 1 poste, profondeur 40mm (conditionnement par 100) + scie cloche	0.85
94323301	Boîte d'appareillage 1 poste, profondeur 50mm	1.00
52014, 94319501	Boîte d'appareillage, 2 postes, profondeur 40mm	1.75
52015, 94304701	Boîte d'appareillage, 2 postes, profondeur 50mm	2.00
52016	Boîte d'appareillage, 3 postes, profondeur 40mm	2.66
52017	Boîte d'appareillage, 3 postes, profondeur 50mm	3.00



Matériaux et substances

Le Produit de Référence ne contient pas de substance interdite par les réglementations en vigueur lors de sa mise sur le marché.

Plus particulièrement, il est en conformité avec la directive RoHS (2002/95/CE et sa révision 2015/65/CE), et ne contient pas de substance de la liste candidate à autorisation du règlement REACH, dans des proportions supérieures à celles autorisées.

Masse totale : 40.99 g

	Plastique	Masse (g)	%masse tot	Métaux	Masse (g)	%masse tot	Autre	Masse (g)	%masse tot
Produit	ABS	14.27	36.1%	Acier	7.64	18.6%			
	SEBS	4.23	10.7%						
Emballage	PE-LD	0.68	1.7%				Carton	14.17	34.6%
Total	Plastique	19.18	46.8%	Métaux	7.64	18.6%	Carton	12.72	34.6%

Estimation de l'emploi de matériaux recyclés : 7% en masse.



Distribution

Les produits de la société sont distribués à partir de notre centre logistique de Tullins. La distance moyenne parcourue par le produit entre notre centre logistique et nos clients (compte tenu de leur implantation) est estimée à 561km en camion et 167km par bateau en moyenne.



Installation

Le Produit de Référence ne nécessite aucun composant supplémentaire lors de l'installation.

Les emballages sont conformes à la directive 2004/12/CE relatives aux emballages et déchets d'emballage. En fin de vie leur potentiel théorique de recyclage est supérieur à 95% et leur potentiel de valorisation énergétique de 100% (en % de la masse de l'emballage).



Utilisation

Dans les conditions normales d'usage, ce produit ne nécessite pas d'entretien, de maintenance ou de produits additionnels.

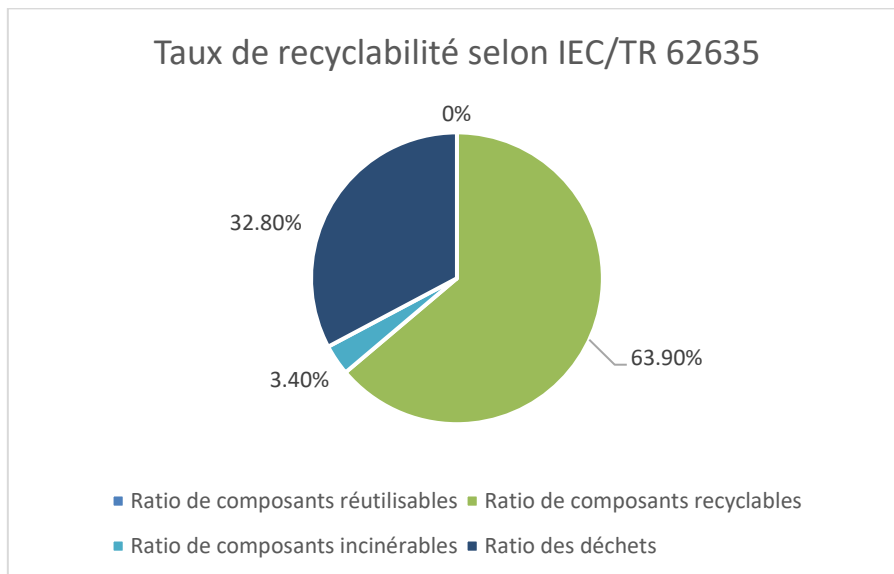


Fin de vie

La fin de vie des produits est prise en compte dès leur conception. Le démantèlement et le tri des composants ou matériaux est rendu le plus aisé possible dans l'optique du recyclage ou, à défaut, d'une autre forme de valorisation.

- Le taux de recyclabilité :

Calculé selon la méthode décrite dans le rapport technique CEI/TR 62635, le taux de recyclabilité du produit est estimé à 63.9%. Cette valeur est basée sur des données recueillies auprès d'une filière technologique mise en œuvre industriellement. Elle ne préjuge pas de l'utilisation effective de cette filière de traitement pour la fin de vie de ce produit.



Dans le bilan environnemental global, il a été tenu compte d'une distance moyenne de 1000km entre le lieu de collecte en fin de vie du produit, et le lieu de démantèlement ou d'incinération.

Hypothèses d'évaluation des impacts environnementaux

L'évaluation des impacts environnementaux porte sur les étapes du cycle de vie fabrication, distribution, installation, utilisation et fin de vie du Produit de Référence. Elle est représentative d'un Produit de Référence commercialisé et utilisé en France, dans une installation électrique conforme à la NF C 15-100 et normes produits associées. Pour chaque phase, les éléments de modélisation suivants ont été pris en compte :

Fabrication	Les matériaux et composants du produit, les transports nécessaires à sa réalisation, son emballage ainsi que les déchets inhérents à sa fabrication.
Distribution	Le transport entre le dernier centre de distribution du Groupe et une moyenne des livraisons sur la zone de commercialisation.
Installation	La fin de vie des emballages.
Utilisation	• Catégorie de produit : PSR0005-ed2-FR-2016 03 29 § 3.9-Coffrets et armoires non équipés. • Scénario d'utilisation : fonctionnement non permanent pendant 20 ans à 50 % de charge nominale, pendant 30 % du temps. Cette durée de modélisation ne constitue pas une exigence de durabilité minimale.
Fin de vie	Le scénario de traitement en fin de vie par défaut maximisant les impacts environnementaux.
Logiciel et base de données utilisés	EIME v5.9.3 & database CODDE-2020-12

Impact environnemental par phase, synthèse

Ce tableau donne les résultats chiffrés de l'empreinte environnementale du produit étudié :

A noter que les boîtes d'appareillage sont vendues par carton de 100 pièces. Les impacts environnementaux de la fiche environnementale sont ramenés à 1 pièce.

- Indicateurs environnementaux

Indicateurs	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation		Fin de vie
						Usage-B6	Total-B1-B7	
Acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ eq,	6,56E-04	6,20E-04	9,50E-06	1,13E-05	1,53E-05	1,53E-05	1,53E-05
Epuisement des ressources abiotiques - éléments	kg Sb eq,	1,50E-08	1,50E-08	6,81E-11	-2,44E-10	1,62E-10	1,62E-10	1,62E-10
Epuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles	MJ	2,58E+00	2,47E+00	2,39E-02	3,84E-02	4,22E-02	4,22E-02	4,22E-02
Pollution de l'air	m ³	1,34E+01	1,30E+01	7,74E-02	1,17E-01	2,25E-01	2,25E-01	2,25E-01
Eutrophisation	kg (PO ₄) ₃ -eq,	1,07E-04	8,85E-05	1,90E-06	7,73E-06	8,91E-06	8,91E-06	8,91E-06
Réchauffement climatique	kg CO ₂ eq,	1,89E-01	1,59E-01	1,71E-03	5,68E-03	2,26E-02	2,26E-02	2,26E-02
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq,	2,12E-09	2,10E-09	3,44E-12	-2,91E-11	4,73E-11	4,73E-11	4,73E-11
Formation d'ozone photochimique	kg C ₂ H ₄ eq,	6,04E-05	5,72E-05	6,28E-07	1,41E-06	1,11E-06	1,11E-06	1,11E-06
Pollution de l'eau	m ³	3,70E+01	3,56E+01	2,80E-01	6,07E-01	4,84E-01	4,84E-01	4,84E-01
Utilisation totale d'énergie primaire pendant le cycle de vie	MJ	4,42E+00	4,31E+00	2,41E-02	3,66E-02	0,00E+00	0,00E+00	4,43E-02
Volume net d'eau douce consommée	m ³	1,30E-02	1,30E-02	1,52E-07	4,86E-06	0,00E+00	0,00E+00	4,16E-05

- Indicateurs d'utilisation des ressources d'énergie et de matières premières et secondaires

Indicateurs	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation		Fin de vie
						Usage - B6	Total - B1 à B7	
Utilisation totale d'énergie primaire durant le cycle de vie	MJ	4,42E+00	4,31E+00	2,41E-02	3,66E-02	0,00E+00	0,00E+00	4,43E-02
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelable (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ	1,56E-01	1,56E-01	3,20E-05	-5,92E-04	0,00E+00	0,00E+00	3,91E-04
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelable (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ	4,26E+00	4,16E+00	2,40E-02	3,72E-02	0,00E+00	0,00E+00	4,39E-02
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	-9,96E-02	-9,94E-02	3,20E-05	-5,92E-04	0,00E+00	0,00E+00	3,91E-04
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées en tant que matières premières	MJ	2,55E-01	2,55E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	3,50E+00	3,39E+00	2,40E-02	3,72E-02	0,00E+00	0,00E+00	4,39E-02
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelable utilisées en tant que matières premières	MJ	7,64E-01	7,64E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelable	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelable	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de matière secondaire	kg	2,97E-03	2,97E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m3	1,30E-02	1,30E-02	1,52E-07	4,86E-06	0,00E+00	0,00E+00	4,16E-05

- Indicateurs des catégories de déchets

Indicateurs	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation		Fin de vie
						Usage - B6	Total - B1 à B7	
Déchets dangereux éliminés	kg	2,18E-03	2,18E-03	0,00E+00	-4,64E-07	0,00E+00	0,00E+00	5,12E-06
Déchets non dangereux éliminés	kg	4,19E-01	3,94E-01	6,04E-05	1,38E-03	0,00E+00	0,00E+00	2,31E-02
Déchets radioactifs éliminés	kg	3,11E-05	3,09E-05	4,30E-08	-4,37E-07	0,00E+00	0,00E+00	5,93E-07

- Indicateurs des flux d'extrants

Indicateurs	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation		Fin de vie
						Usage - B6	Total - B1 à B7	
Composants destinés à la réutilisation	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg	1,60E-02	0,00E+00	0,00E+00	1,15E-02	0,00E+00	0,00E+00	4,48E-03
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournir à l'extérieur	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00